

Adopté
11 octobre 2007

COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de la séance du Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le jeudi 14 juin 2007, à 20h15, au siège social de la Commission scolaire, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs

École	Albert-Schweitzer	Charles Gaudreau
	Antoine-Girouard	Renée Asselin
	De Bourgogne	Brigitte Blanchard
	de la Passerelle	Serge Gélinas
	de la Source	Christian Fillion
	De Montarville	Carole Vigneault
	De Salaberry	Chantal Allinger
	Du Tourne-Vent	Benoît Roy
	Jolivent	Isabel Godard
	l'Arpège	Lina Gaudet
	La Farandole	Josée Beauchemin
	Le Sablier	Véronique Bourgne
	les Marguerite	Nancy Consigny
	Ludger-Duvernay	Mireille Louis-Seize
	Marie-Victorin	Annie Pettersen
	Marie-Victorin	Nathalie Thibodeau
	Mère Marie-Rose	François Lefebvre
	Mgr-Gilles-Gervais	Bernadette Jacquaz
	Saint-Charles	Geneviève Bergeron
	Secondaire de Chambly	Jean-Marc Despots
	École d'éducation internationale	Serge Lefebvre
	Secondaire du Mont-Bruno	Diane Miron
	Secondaire Ozias-Leduc	Nathalie Langevin
	Secondaire Polybel	Pierre Fiset

SONT ABSENTS : mesdames et messieurs

École	Arc-en-Ciel	Julie Morin
	Au fil de l'Eau	Céline Charbonneau
	Aux-Quatre-Vents	Francine Armstrong
	De La Broquerie	Jacques Marois
	de la Chanterelle	France Gaudette
	de l'Amitié	Johanne Perreault
	de la Mosaïque	Daniel Major
	de la Pommeraie	Sonia Côté
	de l'Aquarelle	Aucun
	de la Roselière	Denis Missud
	de l'Envolée	Louise Godin
	Des Trois-Temps	Josée Tétreault
	du Carrousel	Annie Blanchette
	Du Grand-Chêne	Laurent Martin
	Du Parchemin	Bruno Kyrodrin
	Du Moulin	Jocelyn Ducharme
	Georges-Étienne-Cartier	Josée Deschamps

J.-P.-Labarre	Aucun
Jacques-De Chambly	Jacques Duchesne
Jacques-Rocheleau/St-Basile	Renée-Claude Couillard
La Roseraie	Stéphan Lévesque
Le Petit-Bonheur	Aucun
Le Rucher	Mario Ledoux
Le Tournesol	Michel Demers
Les Jeunes Découvreurs	Gilles Garceau
Louis-Hippolyte-Lafontaine	Mylène Godin
Notre-Dame	Cathy Martel
Paul-VI	Jacques Gravel
Père-Marquette	Michel Bibeau
Pierre-Boucher	Martin Trépanier
Sainte-Marie	Anne-Marie L'Espérance
Saint-Denis	Éric Morel
Saint-Mathieu	Marc Boisvert
Secondaire François-Williams	Sylvain Montpetit
Secondaire De Mortagne	Renée St-Cyr
Secondaire du Grand-Coteau	Joan Rodrigue
Secondaire le Carrefour	François Cournoyer
Centre des services alternatifs	Aucun
Représentante Comité EHDA	Martine Hubert-Meyer

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Serge Lefebvre ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Serge Lefebvre fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution n° CP 063-06-07

Il est proposé par madame Isabelle Godard, appuyée par monsieur Serge Gélinas, d'adopter l'ordre du jour suivant, tel que modifié :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 MAI 2007
 - 3.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL
4. PAROLE AU PUBLIC
5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE
 - 5.1 DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU STATUT D'ÉCOLE À PROJET PARTICULIER – ÉCOLE DE LA ROSELIÈRE
 - 5.2 CONSULTATION DU COMITÉ DE PARENTS SUR LA NOMINATION D'UN COMMISSAIRE / ART. 199 LOI SUR LES ÉLECTIONS SCOLAIRES
6. MOT DU PRÉSIDENT
7. SONDAGE
8. PAROLE AUX MEMBRES
9. TRÉSORERIE
10. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

- 10.1 PARENTS-COMMISSAIRES
- 10.2 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA
- 10.3 ACPM
- 10.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

- 11. AUTRES SUJETS
- 12. PAROLE AU PUBLIC
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Procès-verbal de la réunion du 17 mai 2007

Monsieur Charles Gaudreau indique qu'il était présent et non madame Christine Bourgeois, son substitut, tel qu'indiqué.

Petite coquille au point 10.2 : il faudrait lire « moins forte » au lieu de « mois forte ».

Résolution n° CP 064-06-07

Il est proposé par madame Véronique Bourgne, appuyée par monsieur Jean-Marc Despots, d'adopter le procès-verbal du 17 mai 2007.

Adopté à l'unanimité.

3.2 Suivi du procès-verbal

Monsieur Serge Lefebvre indique qu'une copie de la nouvelle version du bulletin scolaire a été distribuée. Ce n'est peut-être pas la version finale.

Madame Carole Vigneault indique que la modification du site de la commission scolaire pour l'ajout d'un lien direct vers le comité de parents n'est pas encore effective. Elle le sera à compter du 26 juin prochain.

Concernant les rencontres du comité de parents les 2^e jeudi du mois, abordé au point 7.3, les membres se demandent si l'information sera indiquée dans le site Internet de la commission scolaire. Madame Diane Miron suggère que l'information soit transmise dans une lettre pour les assemblées générales de chaque école.

Point 7.5 : Monsieur Serge Lefebvre communique les noms des villes où auront lieu les conférences, le détail sera communiqué plus tard dans la réunion. Il s'agit de Sainte-Julie, St-Hilaire, Varennes, McMasterville, Chambly.

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Serge Lefebvre présente madame Monique Sauvageau, directrice ressources éducatives à la commission scolaire et monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint à la commission scolaire.

5.1. Demande de renouvellement du statut d'école à projet particulier – école de la Roselière

Madame Monique Sauvageau indique qu'une nouvelle demande doit être faite pour le projet particulier de l'école de la Roselière, et cela même si aucune objection n'a été reçue pour la demande de l'année précédente.

Une modification a été apportée au document : dans la section « Description du projet », paragraphe « situation actuelle », page 3, le texte « Dans le cadre du service d'animation... » jusqu'à « ...communautaire aux élèves de cette école (art. 6 LIP) » a été ajouté.

Une question est soulevée concernant le partage de la direction d'école entre l'école de la Roselière et l'école La Passerelle. Monsieur Jacques Beaudet indique quels sont les critères qui interviennent pour l'attribution de la direction d'école.

Monsieur Serge Lefebvre met fin à la discussion et indique qu'une résolution est nécessaire pour le projet particulier de l'école de la Roselière,

Monsieur Serge Lefebvre remercie madame Sauvageau et monsieur Beaudet pour leurs réponses.

Plusieurs membres indiquent que le document est sensiblement identique au précédent et suggèrent de donner l'appui du comité pour la reconduction du projet.

Résolution n° CP 065-06-07

Il est proposé par monsieur Christian Fillion, appuyé par madame Nathalie Langevin, que le comité de parents donne son appui à la demande de reconduction du projet particulier de l'école de La Roselière de Chambly pour l'année 2007-2008.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2. Consultation du comité de parents sur la nomination d'un commissaire / Art. 199 Loi sur les élections scolaires

Monsieur Serge Lefebvre présente madame Suzanne Chartrand, présidente de la Commission Scolaire des Patriotes.

Madame Chartrand indique qu'à la suite de la démission de monsieur Rioux, commissaire de la circonscription 24 (St-Mathieu-de-Beloeil / Beloeil), il y a obligation légale de nommer un autre commissaire dans un délai de 30 jours après la fin du mandat si la durée restant à couvrir est incluse entre 4 et 12 mois, ce qui est le cas, les prochaines élections des commissaires étant prévues au mois de novembre prochain.

Monsieur Serge Lefebvre propose de réunir un comité de parents spécialement au mois de juillet ou de donner la responsabilité à l'exécutif.

Monsieur François Lefebvre demande comment adresser sa candidature. Madame Chartrand indique qu'il suffit de s'adresser à elle. Monsieur Jean-Marc Despots souhaite savoir si un commissaire d'une circonscription voisine pourrait prendre la relève. Madame Chartrand répond que ce n'est pas possible. Monsieur Serge Lefebvre remercie madame Chartrand pour sa présentation.

Monsieur Christian Fillion propose de laisser la responsabilité à l'exécutif. Monsieur Jean-Marc Despots suggère de proposer la candidature d'une personne du comité de parents qui réside à Beloeil, étant donné que c'est un mandat de courte durée, 4 mois, principalement durant l'été.

Résolution n° CP 066-06-07

Il est proposé par madame Mireille Louis-Seize, appuyée par madame Véronique Bourgne, de déléguer la responsabilité à l'exécutif, le 26 juin prochain, pour donner la réponse du comité de parents quant à la consultation sur la nomination d'un commissaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. MOT DU PRÉSIDENT

6.1. Congrès de Québec

Monsieur Serge Lefebvre donne la parole à madame Isabelle Godard. Madame Godard rapporte la bonne dynamique du congrès, ainsi que sa surprise quant au côté politique très présent.

Monsieur Serge Lefebvre rapporte sa première participation à l'assemblée générale. Monsieur Lefebvre a également été surpris par le côté politique, et mentionne sa déception face au support des candidats à la vice-présidence. Monsieur Lefebvre indique que dans l'ensemble, le congrès s'est déroulé dans une bonne ambiance, qu'il y a eu de bons échanges, de bons ateliers.

Madame Annie Pettersen mentionne que l'atelier de madame Diane Miron était trop court (1h15). Madame Miron convient que oui, la durée était trop courte, et propose de planifier les ateliers pour le prochain congrès en conséquence. Madame Miron explique que la durée peut avoir un impact sur l'affluence : un atelier trop long peut faire baisser l'affluence.

Madame Pettersen mentionne que les deux enseignantes qui ont animé l'atelier sur les intelligences multiples ont été fortement impressionnées par la bonne réaction des parents. Madame Diane Miron ajoute que dans l'ensemble, les conférenciers ont été agréablement surpris par la réaction et l'intérêt des parents qui ont assisté aux ateliers lors du congrès. Madame Lina Gaudet explique que ces parents-là sont émotionnellement plus impliqués, donc plus motivés et plus intéressés. Monsieur Pierre Fiset abonde dans le même sens et ajoute que les enseignants peu motivés, faisant preuve de désintéressement, parce qu'ils semblent ne plus pouvoir changer les choses.

Madame Bernadette Jacquaz questionne sur le nombre de participants. Madame Miron indique la présence de 550 personnes, soit une baisse de 200 participants par rapport à l'année précédente, ce qui pourrait traduire un manque d'implication.

Monsieur Serge Lefebvre explique que cela est peut-être dû au fait que les gens ignorent ou ne connaissent pas de façon précise les rôles du comité de parents, du conseil d'établissement, etc... Madame Miron indique que la disponibilité des parents est en baisse, que souvent cela implique aussi que les conjoints soient disponibles pour prendre la relève.

6.2. Nouvelles de la FCPQ

Monsieur Serge Lefebvre informe les membres de la nomination de madame Lise Ouellet à la présidence de la FCPQ, de l'élection par acclamation du directeur de région, monsieur Bill Pageau. Monsieur Lefebvre mentionne également l'offre d'emploi pour des animateurs, animatrices.

6.3. Conférences pour les parents

Monsieur Serge Lefebvre indique que les conférences auront lieu le dernier jeudi du mois, à l'école secondaire. Ces conférences sont organisées suite au report du colloque de cette année. Le calendrier proposé est le suivant : en septembre à Sainte-Julie, en octobre à St-Hilaire, en novembre à Varennes, en janvier à McMasterville et en mars à Chambly. Le calendrier n'est pas définitif et peut être modifié. Les membres suggèrent l'envoi de lettres afin de faire connaître ces conférences auprès des assemblées générales du début d'année scolaire.

7. SONDAGE

Monsieur Serge Lefebvre demande aux membres de bien vouloir remplir le sondage et le donner à la fin de la réunion.

8. PAROLE AUX MEMBRES

Madame Nathalie Langevin demande que les documents transmis par la commission scolaire soient imprimés recto verso pour une économie de papier.

Madame Brigitte Blanchard soulève la question du coût de 180\$ pour les dîneurs transportés, pour l'école de Bourgogne. Madame Carole Vigneault lui répond que ce point sera révisé l'an prochain. Monsieur François Lefebvre indique que la différence des frais demandés reflète le coût des éducatrices. Le ratio est différent selon que les enfants soient marcheurs (1 pour 20 élèves) ou transportés (1 pour 30 élèves) et ce choix relève du C.É. de l'école. Madame Nathalie Langevin ajoute que la réduction de coût s'explique aussi par une subvention. Madame Diane Miron mentionne qu'il y a une réflexion à faire concernant ces différences.

Monsieur Jean-Marc Despots demande l'implication du comité de parents pour les prix Méritas, avec distribution d'un prix (montant à déterminer). Madame Diane Miron approuve, mais demande, avant la reconnaissance des élèves méritants, que soit reconnue l'implication des bénévoles dans les écoles. Monsieur Serge Gélinas mentionne le prix « Réussite Montérégie » pour les élèves et demande aussi la reconnaissance pour les parents. Madame Véronique Bourgne explique qu'à son école, les parents bénévoles sont déjà remerciés en fin d'année. D'autres membres rapportent que c'est également le cas à leurs écoles. Madame Diane Miron souligne que si c'est bien le cas dans les écoles primaires, au niveau des écoles secondaires, rien n'est fait pour exprimer la reconnaissance envers les parents bénévoles. Monsieur Pierre Fiset mentionne qu'à son école, Polybel, il y a déjà distribution de 2 bourses à chaque niveau, et questionne sur l'intérêt d'ajouter un autre prix.

9. TRÉSORERIE

Monsieur Martin Trépanier est absent. Les demandes de remboursement ont été ramassées et seront transmises.

10. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

10.1. PARENTS-COMMISSAIRES

Madame Carole Vigneault donne aux membres du comité de parents un bref compte-rendu de la séance du 5 juin. Elle mentionne entre autres :

- L'adoption des politiques de transport des élèves, des heures d'entrée et de sortie des classes.
- Le coût du transport pour le service « répit » demeure à la charge des parents.
- Le taux d'intérêt en cas de non-paiement est de 14 %. En cas de non-paiement du premier versement, le deuxième versement n'est pas exigible.
- L'école Antoine-Girouard (Boucherville) sera équipée d'un nouveau module de jeu. Les coûts sont partagés par la ville et la commission scolaire.
- Quelques locaux de l'école J.-P. Labarre seront loués aux services de garde.
- Monsieur Rioux a donné sa démission, effective le 24 juin.

10.2. COMITÉ CONSULTATIF EHDAA

Aucun compte-rendu n'a été donné, madame Martine Hubert-Meyer étant absente.

10.3. ACPM

Monsieur Pierre Fiset explique ne pas avoir reçu de convocation, donc aucun compte-rendu.

10.4. COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Monsieur François Lefebvre explique que la réunion du 7 juin a été annulée en raison de l'absence de cadre budgétaire. Monsieur Lefebvre mentionne que le comité ne s'est réuni que 2 fois au lieu des 3 fois prescrites. Les membres souhaitent que ce point soit souligné. Les membres sont déçus quant à la prise en compte du comité consultatif et indiquent que cela reflète un manque de transparence quant à la prise de décision. Les membres se questionnent sur l'intérêt de l'existence du comité consultatif de transport. Madame Nathalie Langevin suggère que la commission pourrait présenter le lien entre le comité consultatif et leur fonctionnement interne pour le transport.

11. AUTRES SUJETS

Il n'y a pas d'intervention.

12. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution n° CP 062-05-07

Madame Diane Miron, appuyée par madame Véronique Bourgne, propose de lever la séance du comité de parents.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur ce, la séance est levée, il est 22h05.

Monsieur Serge Lefebvre
Président

Madame Vanda Ly
Secrétaire